



## **Approbation de la modification des fiches de coordination E.8 Approvisionnement en matériaux pierreux et terreux et E.9 Décharges du plan directeur du canton du Valais**

Le Département fédéral de l'Environnement, des Transports, de l'Energie et de la Communication a, le 29 mai 2020 pris la décision suivante:

1. Sur la base du rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial ARE du 1<sup>er</sup> mai 2020, l'adaptation du plan directeur cantonal valaisan relative aux fiches E.8 Approvisionnement en matériaux pierreux et terreux et E.9 Décharges est approuvé sous réserve du point 2.
2. Dans la fiche E.9, le projet «Champ-Bernard, Freneys» est approuvé avec les types de décharge A, B, C, D (au lieu de A, B, D).

Les documents approuvés et le rapport d'examen de l'Office fédéral du développement territorial peuvent être consultés auprès des services suivants:

- Service du développement territorial du canton du Valais, avenue du Midi 18, 1951 Sion, tél. 027 606 32 50
- Office fédéral du développement territorial, Worblentalstrasse 66, 3063 Ittigen, tél. 058 462 50 92

9 juin 2020

Office fédéral du développement territorial